

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SEMAINE DU LOGEMENT

Pour renforcer l'attractivité des PME, la CPME organise en partenariat avec Action Logement la 9^e édition de la Semaine du Logement du 13 au 17 octobre 2025. L'ensemble des territoires de la France hexagonale et ultra-marine témoigneront de leur mobilisation pour aider les salariés en mobilité, qu'ils soient en mission de courte durée ou travailleurs saisonniers. Une occasion unique de réunir les entreprises autour du thème du logement, de partager les innovations d'Action Logement et ses réponses adaptées à l'emploi et au dynamisme des PME.

Au printemps 2025 les intentions de recrutement des entreprises dépassaient 2,4 millions d'emplois. France Travail notait toutefois dans sa même infographie d'avril 2025 que celles-ci estimaient un projet d'embauche sur deux difficile à réaliser. En cause bien trop souvent, le logement, un des principaux freins invoqués par les candidats eux-mêmes. Une contrainte accentuée par la baisse continue de constructions neuves depuis 2017, malgré la stabilisation observée en 2025.

Dans ce contexte de pénurie accentuée de l'offre de logements les partenaires sociaux d'Action Logement ont réaffirmé toute leur mobilisation. Ainsi, en 2024, les 45 filiales immobilières d'Action Logement ont augmenté de plus de 20% les mises en chantier et ont obtenu plus de 41 800 autorisations à construire des logements abordables et durables au plus près des bassins d'emplois.

La difficulté à se loger des salariés en mobilité, notamment des saisonniers, impacte fortement l'emploi des plus jeunes et des plus précaires. Trouver des solutions adaptées à chaque situation et à chaque territoire représente donc un des enjeux majeurs que se sont fixé les partenaires sociaux d'Action Logement pour répondre aux besoins des entreprises. Qu'ils soient du secteur agricole ou non agricole, les 500 000 à 700 000 emplois saisonniers à pourvoir chaque année représentent un maillon essentiel de la performance économique des entreprises et du parcours professionnel.

La CPME et l'ensemble des partenaires sociaux ont confié à Action Logement la mission de déployer des aides innovantes et adaptées telles que :

- Bénéficier d'une caution locative gratuite, avec la garantie Visale, accessible depuis juin 2024 aux travailleurs saisonniers ;
- Financer le montant du dépôt de garantie, grâce à l'AVANCE LOCA-PASS et à l'AVANCE AGRI LOCA-PASS ;
- Identifier une solution-logement avec la plateforme de logement temporaire d'Action Logement ; une offre vaste de logements entièrement meublés, temporaires, adaptés à chaque profil et à la durée du travail saisonnier ou de la mission (de quelques semaines à deux ans) ;
- Bénéficier d'une aide de 150 € par mois pour alléger les frais d'hébergement, grâce à l'aide à l'hébergement pour les saisonniers agricoles ;

- Trouver une solution logement avantageuse et adaptée grâce aux innovations et partenariats développés par Action Logement (colocations et solutions intergénérationnelles par exemple).

Parce qu'Action Logement répond aux besoins de tous les territoires et de tous les salariés, des solutions spécifiques ont été mises en œuvre en complément pour les jeunes actifs non saisonniers, en mission de courte durée, en période d'essai ou de contrat à durée déterminée. La nouvelle plateforme de logement abordable d'Action Logement leur offre une alternative efficace pour concilier mobilité géographique, besoin d'orientation et de solutions réactives. Avec sa filiale In'li, dédiée au logement intermédiaire et forte de 49 000 logements, Action Logement témoigne d'un savoir-faire en cohérence avec sa mission d'utilité sociale.

Pour les petites et moyennes entreprises, la diversité des solutions proposées répond à leurs enjeux de dynamisme.

La CPME nationale et ses 13 Unions régionales et des Départements et régions d'Outre-mer ont à cœur de les partager avec l'ensemble des entreprises **du 13 au 17 octobre 2025**. En partenariat avec Action Logement, elles sont fières de convier les chefs d'entreprises à la 9 - ème édition de la Semaine du Logement.

Une réunion d'information sera organisée, mi-novembre, dans les locaux de la CPME06. Date à définir. Une communication sera envoyée par mail et relayée sur notre site internet.

www.upe06.com

Contact et renseignements : **Leslie RAINAUD – Secrétaire Générale - 06.86.46.39.92**

(CPME06 : Immeuble Cap VAR C2 – 273 avenue Guynemer à Saint Laurent du Var)